

StatCan et la COVID-19 :

Des données aux connaissances, pour bâtir un Canada meilleur



Une exploration de la Subvention salariale d'urgence du Canada : une perspective rurale

du 15 mars au 24 octobre 2020

par Scott P. Bacon, Ash Munro, Peter Timusk et Haaris Jafri

Date de diffusion : le 7 juin 2021



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Programme des services de dépôt

- | | |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur | 1-800-565-7757 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « Normes de service à la clientèle ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2021

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.



Une exploration de la Subvention salariale d'urgence du Canada : une perspective rurale

du 15 mars au 24 octobre 2020

par Scott P. Bacon, Ash Munro, Peter Timusk et Haaris Jafri

Au cours de la pandémie de COVID-19, les entreprises ont dû s'adapter aux circonstances difficiles qui ont eu des répercussions sur leur capacité de générer des revenus. Le programme de la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) a accordé des subventions salariales aux employeurs admissibles¹. Statistique Canada a récemment diffusé une base de données² qui comprend des estimations clés de l'utilisation de la SSUC aux échelles régionale et communautaire pour la période du 15 mars au 24 octobre 2020³. Fondé sur ces données, le présent article étudie l'utilisation du programme de la SSUC par les entreprises situées dans les régions rurales⁴.

Environ 220 000 entreprises avec employés étaient en affaires dans les régions rurales en 2020, ce qui représente 16,9 % de l'ensemble des employeurs canadiens⁵. Environ 1,9 million de personnes résidant⁶ dans les régions rurales du Canada travaillaient comme employés d'entreprises en 2020⁷. Les régions rurales affichent un écosystème commercial dynamique. Les facteurs liés à l'environnement commercial ne sont pas les mêmes dans les régions rurales que dans les régions urbaines, ce qui comprend le mélange d'industries régionales, les profils d'emploi et l'éloignement des services et des commodités d'importance.

Du 15 mars au 24 octobre 2020, le programme de la SSUC a versé au total 5,6 milliards de dollars⁸ aux entreprises du Canada rural, appuyant en moyenne environ 388 000 employés par période de demande de la SSUC⁹. Cela représente environ 10 % du total des sommes versées pour la SSUC et environ 10 % de tous les employés soutenus par le programme.

Près du quart (23,7 %) des montants versés en subvention aux industries rurales ont été octroyés au secteur de la fabrication. Vient ensuite l'industrie de la construction (13,6 %), suivie des services d'hébergement et de restauration (10,0 %). Ces industries se sont aussi classées aux trois premiers rangs dans les régions rurales pour ce qui est du nombre moyen le plus élevé d'employés aidés, avec des parts respectives de 21,5 %, 11,6 % et 16,8 % du total enregistré dans les régions rurales.

1. Agence du revenu du Canada. (2021). [Subvention salariale d'urgence du Canada \(SSUC\)](https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/subvention/subvention-salariale-urgence.html). <https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/subvention/subvention-salariale-urgence.html>.
2. Statistique Canada. (2021). [Base de données régionale et communautaire sur la Subvention salariale d'urgence du Canada, version 1.0](https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-26-0003/112600032021001-fra.htm). <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-26-0003/112600032021001-fra.htm>.
3. Agence du revenu du Canada. (2021). [Subvention salariale d'urgence du Canada \(SSUC\) – Périodes pour lesquelles vous pouvez faire une demande](https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/subvention/subvention-salariale-urgence/ssuc-periodes-demande.html). <https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/subvention/subvention-salariale-urgence/ssuc-periodes-demande.html>.
4. Selon l'édition 2016 de la Classification géographique type (CGT) de Statistique Canada, les entreprises situées dans les régions métropolitaines de recensement (RMR) ou les agglomérations de recensement (AR) sont classifiées comme « urbaines », tandis que celles en dehors de ces régions comme « rurales ». Voir [Classification géographique type \(CGT\) 2016](https://www.statcan.gc.ca/fra/sujets/norme/cgt/2016/index). <https://www.statcan.gc.ca/fra/sujets/norme/cgt/2016/index>.
5. Statistique Canada. (2020). [Tableau 33-10-0306-01, Nombre d'entreprises canadiennes, avec employés, régions métropolitaines de recensement et subdivisions de recensement, décembre 2020](https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3310030601&request_locale=fr). https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3310030601&request_locale=fr.
6. Certaines personnes qui habitent dans des régions rurales pourraient travailler pour des employeurs qui sont établis dans des régions urbaines. Dans la même veine, certaines personnes qui habitent dans des régions urbaines sont employées par des employeurs établis dans des régions rurales.
7. Statistique Canada. (2021). [Tableau 14-10-0377-01, Emploi selon la catégorie de travailleur et l'industrie, données annuelles \(x 1 000\)](https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1410037701&pickMembers%5B0%5D=1.1&pickMembers%5B1%5D=2.6&cubeTimeFrame.startYear=2019&cubeTimeFrame.endYear=2020&referencePeriods=20190101%2C20200101). <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1410037701&pickMembers%5B0%5D=1.1&pickMembers%5B1%5D=2.6&cubeTimeFrame.startYear=2019&cubeTimeFrame.endYear=2020&referencePeriods=20190101%2C20200101>.
8. Les montants des subventions renvoient au montant de base de la SSUC.
9. Dans la présente étude, moyenne désigne la moyenne sur les huit périodes de quatre semaines de demande de SSUC du 15 mars au 24 octobre 2020. Pour plus d'information, consulter [Subvention salariale d'urgence du Canada \(SSUC\) – Périodes pour lesquelles vous pouvez faire une demande](https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/subvention/subvention-salariale-urgence/ssuc-periodes-demande.html). <https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/subvention/subvention-salariale-urgence/ssuc-periodes-demande.html>.





En moyenne, les subventions transférées par le programme ont appuyé un employé rural sur six (15,8 %) et un employé urbain sur cinq (20,1 %) ¹⁰. Sur le plan du pourcentage d'employés soutenus au cours de cette période à l'intérieur de chacune des industries dans les régions rurales, les répercussions ont varié selon l'industrie. Les moyennes les plus élevées par période ont été observées dans la fabrication (29,9 %), les services d'hébergement et de restauration (29,8 %) ainsi que l'extraction minière, l'exploitation en carrière, et l'extraction de pétrole et de gaz (24,5 %).

Dans pratiquement toutes les industries, la part moyenne d'emplois soutenus par la SSUC a été plus élevée dans les régions urbaines que dans les régions rurales. Ces résultats correspondent à ceux de l'Enquête canadienne sur la situation des entreprises, qui a conclu que les entreprises urbaines étaient plus susceptibles que les entreprises rurales (57,4 % urbaines, 45,8 % rurales) d'enregistrer des diminutions de revenus de 10 % ou plus en 2020 dans la majorité des industries ¹¹.

Les entreprises rurales ont représenté 10 % de l'ensemble des subventions du programme de la SSUC, alors que les proportions ont varié selon la région

Au cours de la période du 15 mars au 24 octobre 2020, le programme de la SSUC a fourni des subventions salariales de 5,6 milliards de dollars pour appuyer les employeurs dans les régions rurales, ou 10,1 % de la valeur totale. Ces paiements ont aidé en moyenne environ 388 000 employés dans les industries rurales. En comparaison, dans les industries des régions urbaines, au cours du même intervalle, le programme a versé des subventions de 50,0 milliards de dollars et appuyé en moyenne 3,4 millions d'employés.

La part des montants de subvention accordés aux entreprises rurales a varié selon la région (Graphique 1). Dans les provinces, les parts des entreprises rurales ayant reçu la SSUC ont varié de 4,9 % en Ontario à 36,2 % à l'Île-du-Prince-Édouard. Dans les territoires, les parts de SSUC étaient de 9,9 % au Yukon et 44,7 % dans les Territoires du Nord-Ouest ¹². Les proportions de subventions accordées aux entreprises rurales ont été supérieures dans les provinces de l'Atlantique par rapport aux autres provinces.

10. Le dénominateur pour ce ratio est fondé sur le nombre d'employés en janvier 2020 dérivé du Registre des entreprises de Statistique Canada.

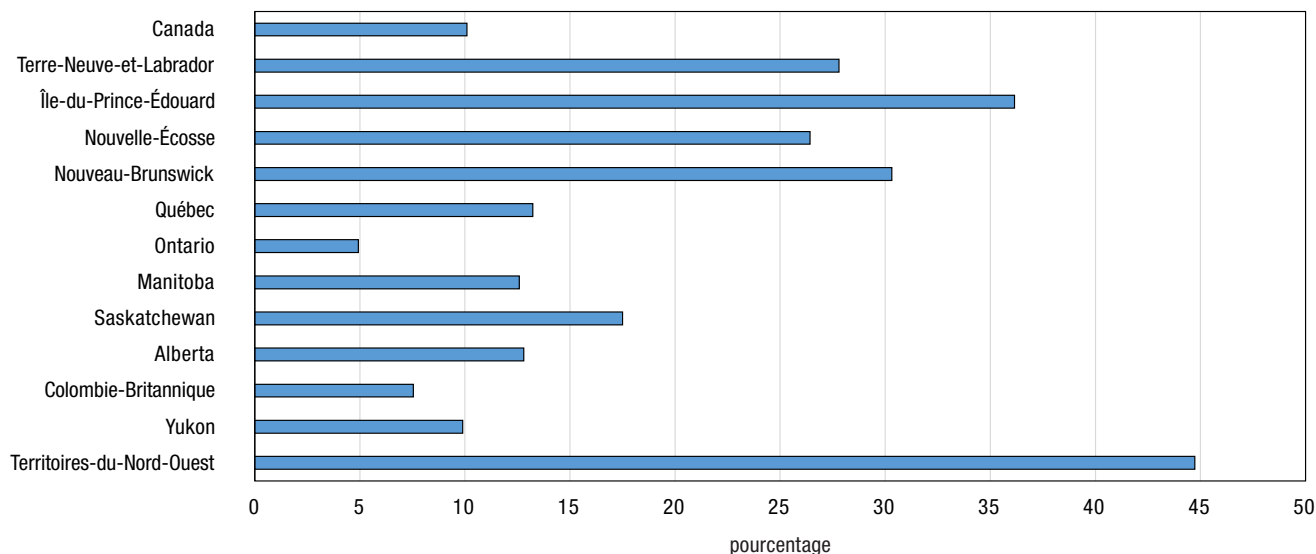
11. Statistique Canada. (2021). [Les perspectives des entreprises rurales et les répercussions de la COVID-19, premier trimestre de 2021](https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/45-28-0001/2021001/article/00015-fra.htm). <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/45-28-0001/2021001/article/00015-fra.htm>.

12. Selon la définition utilisée dans la présente analyse, le Nunavut ne comprend aucune région urbaine. Par conséquent, toutes ses subventions sont classifiées comme « rurales ».



Graphique 1

Part moyenne du total des subventions du programme SSUC accordées aux entreprises rurales, selon la province/le territoire excluant le Nunavut),[‡] du 15 mars au 24 octobre 2020



[‡] selon la définition utilisée dans la présente analyse, le Nunavut ne comprend aucune région urbaine. Par conséquent, toutes ses subventions sont classifiées comme « rurales ».
Source : Statistique Canada, (2021). Base de données régionale et communautaire sur la Subvention salariale d'urgence du Canada, version 1.0.

Près du quart de toutes les subventions accordées par le programme SSUC dans les régions rurales ont été versées à l'industrie de la fabrication

Parmi les industries rurales, les montants de subventions les plus élevés ont été enregistrés dans les industries de la fabrication, de la construction et des services d'hébergement et de restauration. Ces industries ont représenté 23,7 %, 13,6 % et 10,0 %, respectivement, du montant total de 5,6 milliards de dollars pour les subventions rurales (Graphique 2). Les industries du transport et de l'entreposage, du commerce de détail ainsi que de l'extraction minière, l'exploitation en carrière, et l'extraction de pétrole et de gaz suivent sur le plan des plus grands bénéficiaires de subventions du programme SSUC, dans une proportion d'environ 7 % chacune.

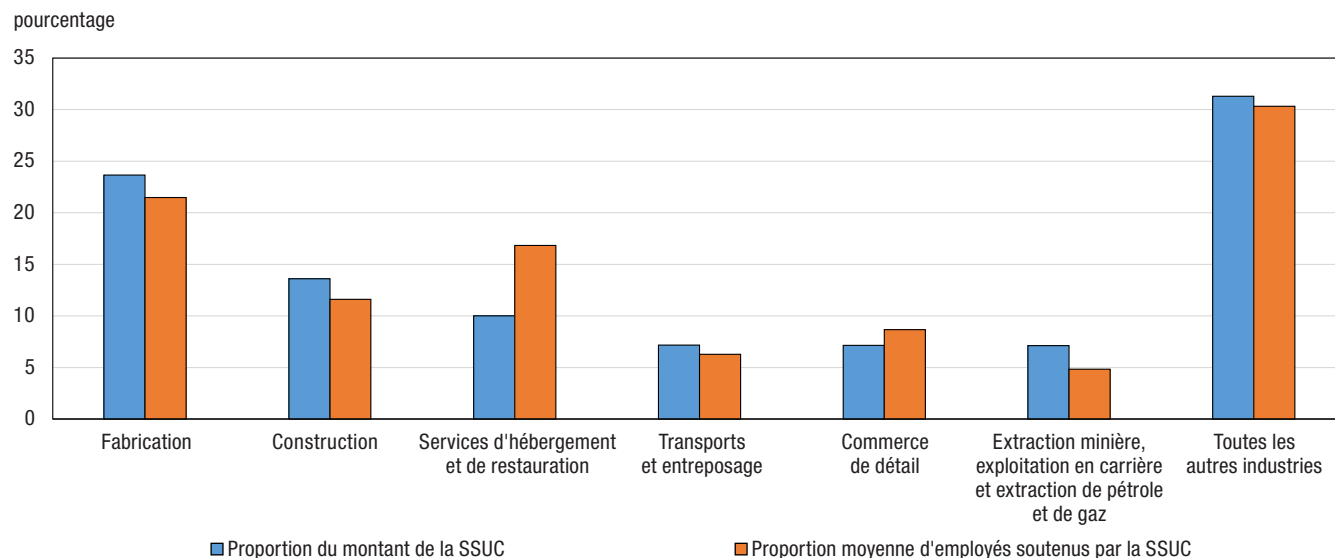
Dans la même veine, sur le plan du nombre moyen d'employés soutenus dans les entreprises rurales, les valeurs les plus élevées ont été enregistrées dans les industries de la fabrication (21,5 %), des services d'hébergement et de restauration (16,8 %) et de la construction (11,6 %) (Graphique 2). Bien que les montants de SSUC accordés à l'industrie de la construction sont supérieurs aux montants versés à celle des services d'hébergement et de restauration, cette dernière industrie affiche une part supérieure du nombre total d'employés soutenus dans les régions rurales. Les salaires dans l'industrie de la construction sont habituellement plus élevés que dans celle des services d'hébergement et de restauration, donnant ainsi lieu à des montants de subvention plus élevés, même si le nombre d'employés est plus faible¹³.

13. Statistique Canada. (2021). [Tableau 14-10-006401, Salaires des employés selon l'industrie, données annuelles](https://www150.statcan.gc.ca/t1/tb1/fr/tv.action?pid=1410006401). <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tb1/fr/tv.action?pid=1410006401>.



Graphique 2

Les six principales industries rurales selon la part des montants totaux de SSUC reçus et la proportion moyenne du total des employés soutenus par la SSUC, du 15 mars au 24 octobre 2020



Source : Statistique Canada, (2021). Base de données régionale et communautaire sur la Subvention salariale d'urgence du Canada, version 1.0.

La SSUC a soutenu en moyenne près d'un employé rural sur six

Les subventions du programme de la SSUC ont appuyé en moyenne un employé rural sur six (15,8 %) et un employé urbain sur cinq (20,1 %) ¹⁴. Au cours de chacune des huit périodes, une part supérieure d'employés urbains ont été soutenus par le programme par rapport aux employés ruraux (Graphique 3) ¹⁵.

Le pourcentage le plus élevé d'employés soutenus dans les régions rurales a été enregistré au cours de la période débutant le 5 juillet 2020, à 18,7 %, tandis que le pourcentage le plus faible, à 11,9 %, a été observé au cours de la période ayant débuté le 27 septembre 2020. Les proportions supérieure et inférieure d'employés soutenus à travers les industries dans les régions urbaines ont été de 22,7 % et 16,8 %, respectivement, et ont coïncidé avec celles des régions rurales. Ces tendances correspondent à l'assouplissement des mesures de confinement obligatoire alors que la première vague de la pandémie touchait à sa fin, à la réouverture graduelle des entreprises et au retour de l'emploi dans de nombreuses industries qui l'ont accompagné ¹⁶.

14. Ces résultats correspondent à ceux de l'[Enquête canadienne sur la situation des entreprises \(ECSE\), premier trimestre de 2021](#), qui montre que la proportion d'entreprises ayant déclaré des baisses de revenus de 10 % ou plus en 2020 était de 11,6 points de pourcentage de moins dans les régions rurales dans l'ensemble des industries.

15. Le dénominateur pour ce ratio est fondé sur le nombre d'employés en janvier 2020 dérivé du Registre des entreprises de Statistique Canada.

16. Statistique Canada. (2021). « [La COVID-19 au Canada : le point sur les répercussions sociales et économiques après un an](#) » Une série de présentations de Statistique Canada sur l'économie, l'environnement et la société. Produit n° 11-631-X au catalogue. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-631-x/11-631-x2021001-fra.htm>.

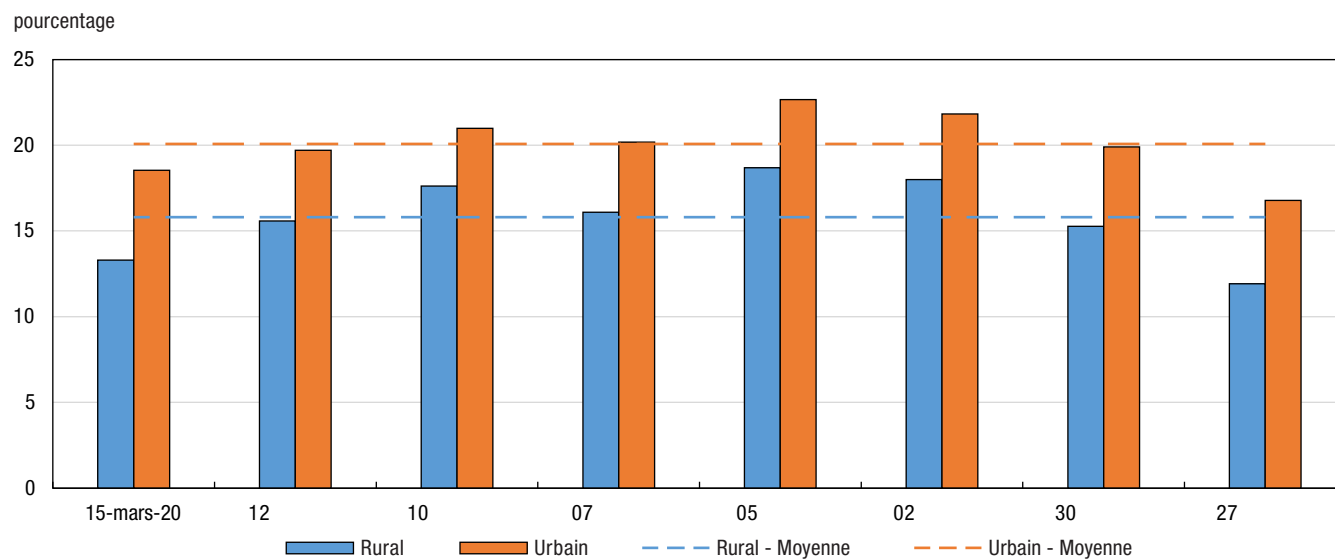
StatCan et la COVID-19 :

Des données aux connaissances, pour bâtir un Canada meilleur



Graphique 3

Pourcentage d'employés soutenus dans les régions rurales et urbaines par période, selon le début de la période de demande de la SSUC



Note : Les moyennes ci-dessus sont illustrées pour les huit périodes de quatre semaines dans la base de données.

Sources : Statistique Canada, Registre des entreprises (RE) et Base de données régionale et communautaire sur la Subvention salariale d'urgence du Canada, version 1.0.

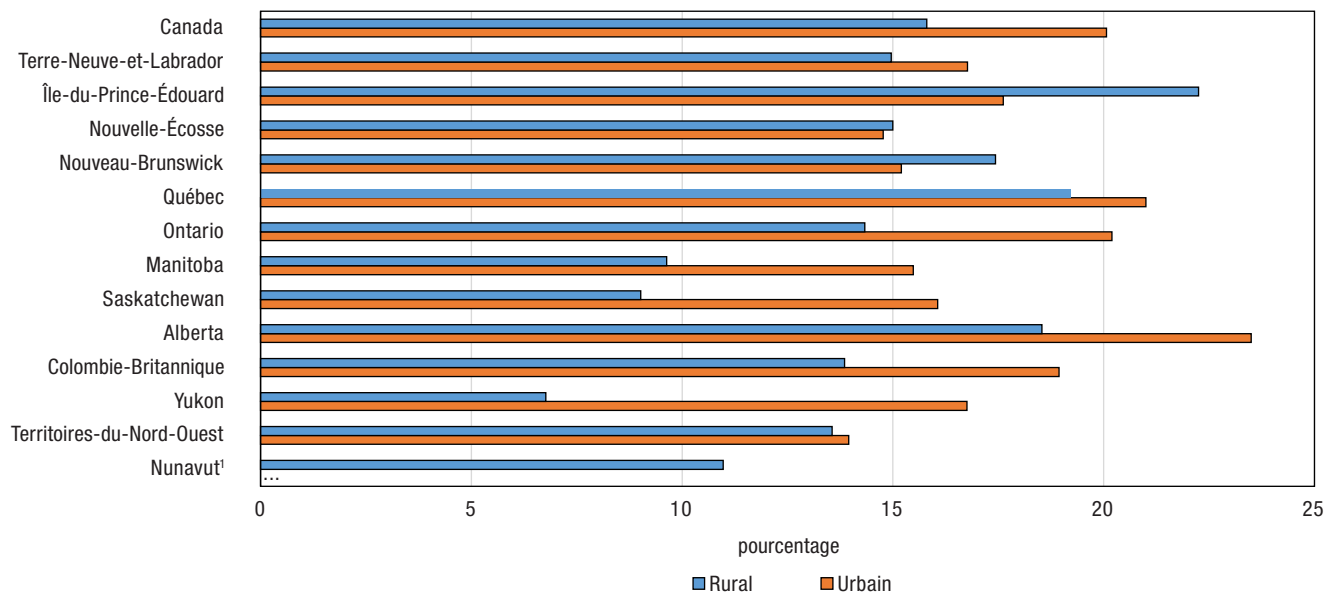
Les proportions les plus élevées d'employés soutenus dans les entreprises rurales ont été observées à l'Île-du-Prince-Édouard (22,3 %), au Québec (19,2 %) et en Alberta (18,5 %), tandis que dans les régions urbaines, ces proportions ont été plus élevées en Alberta (23,5 %), au Québec (21,0 %) et en Ontario (20,2 %) (Graphique 4).

Notamment dans les trois provinces Atlantiques de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick, une proportion supérieure d'employés ruraux plutôt qu'urbains ont été soutenus par la SSUC.



Graphique 4

Parts moyennes des emplois soutenus par la SSUC, selon la province/le territoire, du 15 mars au 24 octobre 2020



1. le Nunavut ne comprend aucune région urbaine selon la définition utilisée dans la présente étude.

Sources : Statistique Canada, Registre des entreprises (RE) et Base de données régionale et communautaire sur la Subvention salariale d'urgence du Canada, version 1.0.

Dans les régions rurales, les plus grandes parts d'employés soutenus au sein d'une industrie ont été observées dans les industries de la fabrication et des services d'hébergement et de restauration

La proportion moyenne d'employés soutenus par la SSUC a varié selon l'industrie (Graphique 5). Dans les régions rurales, les proportions la plus élevées d'employés soutenus par la SSUC au sein d'une même industrie a été observée dans la fabrication (29,9 %), les services d'hébergement et de restauration (29,8 %) ainsi que l'extraction minière, l'exploitation en carrière, et l'extraction de pétrole et de gaz (24,5 %).

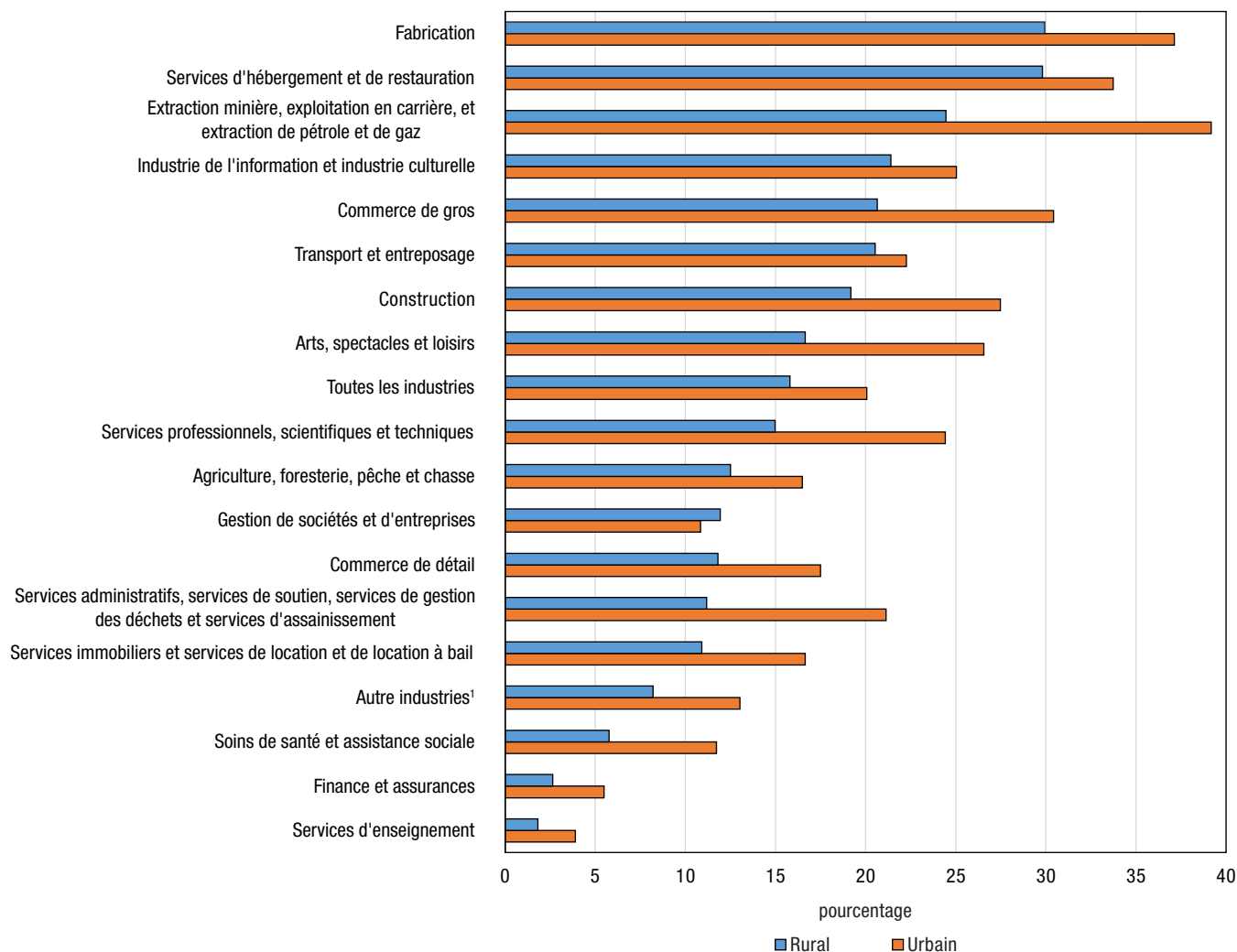
Les industries de la fabrication, des services d'hébergement et de restauration ainsi que de l'extraction minière, l'exploitation en carrière, et l'extraction de pétrole et de gaz comptent parmi celles qui présentent le moins de capacité de télétravail¹⁷. En raison des confinements obligatoires et des exigences de distanciation physique, une proportion supérieure d'employés dans ces industries ne pourraient pas travailler comparativement à ceux qui œuvrent dans bon nombre d'autres industries.

La proportion moyenne d'employés soutenus par la SSUC était inférieure dans les industries des régions rurales comparativement à leurs homologues des régions urbaines, à l'exception de l'industrie de la gestion de sociétés et d'entreprises.

17. Statistique Canada. (2021). « [La COVID-19 au Canada : le point sur les répercussions sociales et économiques après un an](https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-631-x/11-631-x2021001-fra.htm) » Une série de présentations de Statistique Canada sur l'économie, l'environnement et la société. Produit n° 11-631-X au catalogue. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-631-x/11-631-x2021001-fra.htm>.



Graphique 5
Proportion moyenne d'employés soutenus par la SSUC au sein d'une même industrie, selon l'industrie, du 15 mars au 24 octobre 2020



1. Comprend les autres services (sauf les administrations publiques), les administrations publiques et les entreprises pour lesquelles l'industrie n'a pu être déterminée.
Note : Les nombres pour le secteur des services publics ont été supprimés pour protéger la confidentialité ; cependant, ils sont inclus dans le chiffre 'Toutes les industries'.
Sources : Statistique Canada, Registre des entreprises (RE) et Base de données régionale et communautaire sur la Subvention salariale d'urgence du Canada, version 1.0.

Méthodologie

La Base de données régionale et communautaire de la Subvention salariale d'urgence du Canada¹⁸ a été créée en utilisant les microdonnées de la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) de l'Agence du revenu du Canada et en les couplant au Registre des entreprises de Statistique Canada. Cette base de données couvre les périodes de la SSUC du 15 mars 2020 au 24 octobre 2020.

18. Statistique Canada. (2021). [La Base de données régionale et communautaire de la Subvention salariale d'urgence du Canada](https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/catalogue/11260003). <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/catalogue/11260003>

StatCan et la COVID-19 :

Des données aux connaissances, pour bâtir un Canada meilleur



Selon l'édition 2016 de la Classification géographique type (CGT)¹⁹, ces données sont disponibles aux niveaux géographiques suivants : Canada, province/territoire, région métropolitaine de recensement (RMR), agglomération de recensement (AR) et subdivision de recensement (SDR). Une ventilation rurale et urbaine au niveau du Canada, provincial et territorial a été créée. Les SDR en dehors des RMR/AR ont été classées comme « rurales », alors que celles appartenant aux RMR/AR ont été classées comme « urbaines ». La base de données comprend également les ventilations selon les niveaux de l'industrie par secteur (SCIAN à 2 chiffres) et sous-secteur (SCIAN à 3 chiffres)²⁰.

Voir les métadonnées en ligne de la Base de données régionale et communautaire de la Subvention salariale d'urgence du Canada pour plus de détails sur la base de données utilisée dans la présente étude²¹.

19. Selon l'édition 2016 de la Classification géographique type (CGT) de Statistique Canada, les entreprises situées dans les régions métropolitaines de recensement (RMR) ou les agglomérations de recensement (AR) sont classifiées comme « urbaines » et toutes les autres comme « rurales ». Voir [Classification géographique type \(CGT\) 2016](https://www.statcan.gc.ca/fra/sujets/norme/cgt/2016/index). <https://www.statcan.gc.ca/fra/sujets/norme/cgt/2016/index>.

20. Le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) provient du Registre des entreprises de Statistique Canada. Les noms des secteurs et des sous-secteurs sont ceux correspondant respectivement aux codes à deux chiffres et aux codes à trois chiffres du SCIAN. Pour de plus amples renseignements, consulter [le site Web Introduction au Système de classification des industries de l'Amérique du Nord \(SCIAN\) Canada 2017 de Statistique Canada, version 3.0](#).

21. Statistique Canada. (2021). [Base de données régionale et communautaire de la Subvention salariale d'urgence du Canada](https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-26-0003/112600032021001-fra.htm). <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-26-0003/112600032021001-fra.htm>

